

MODALITES COMPLETES DE L'OFFRE SPECIALE
- « OFFRE PIRELLI ROSCAR GT CHALLENGE - GT TRACK CLUB - CLUB
911 IDF - RACETRACK CLUB - RACETRACK BUSINESS CLUB »

ARTICLE 1 - SOCIETE ORGANISATRICE

L'Offre spéciale « **OFFRE PIRELLI ROSCAR GT CHALLENGE - GT TRACK CLUB - CLUB 911 IDF - RACETRACK CLUB - RACETRACK BUSINESS CLUB** » (Ci-après « l'Offre ») est organisée par la société Pneus Pirelli SAS, société au capital de 1.515.858 euros, immatriculée au RCS de Bobigny sous le n° 301 768 867, dont le siège social se situe Parc des Affaires Immeuble Rameau, ZI Paris Nord 2, 22 avenue des Nations, 93420 VILLEPINTE, (Ci-après « L'Organisateur »), du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette Offre est réservée aux personnes physiques majeures ayant le statut membre du ROSCAR GT CHALLENGE, GT TRACK CLUB, CLUB 911 IDF, RACETRACK CLUB et RACETRACK BUSINESS CLUB pour l'année 2023 à l'exclusion de tous les membres du personnel des Organisateur, ou des sociétés ayant participé à la promotion et/ou à la réalisation ainsi qu'aux membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs) (ci-après désigné : « le Participant »). Le Participant devra également être inscrit sur la plateforme (www.offspirellicompetition.com) (ci-après désigné : « la Plateforme »).

ARTICLE 3 - PRINCIPE ET MODALITES DE L'OFFRE

Pour participer à l'Offre, le Participant doit :

- 1) Être membre de l'un des clubs suivant : ROSCAR GT CHALLENGE, GT TRACK CLUB, CLUB PORSCHE 911 IDF, RACETRACK CLUB et RACETRACK BUSINESS CLUB. Il est précisé que le Participant ne peut participer à l'Offre qu'une seule fois même s'il est membre de plusieurs clubs ;
- 2) S'inscrire sur la Plateforme : (www.offspirellicompetition.com) et fournir une preuve d'adhésion pour l'année 2023 ou d'engagement à l'un des clubs mentionnés au-dessus.
Suite à son inscription sur la Plateforme, le Participant pourra choisir de bénéficier gratuitement d'un Welcome Pack Pirelli (sans obligations d'achat). Le Welcome Pack comprend les dotations suivantes :
 - Une casquette podium Pirelli personnalisée
 - Un bonnet Pirelli
 - Un porte-clés F1 Pirelli
 - 1 kit stickers Pirelli P zero TROFEO R
- 3) Acheter quatre (4) pneumatiques P ZERO TROFEO R au cours de l'année 2023 suivant son inscription sur la Plateforme, auprès d'IVALTO, le distributeur exclusif de pneumatiques de la gamme Pirelli Compétition (ci-après les « Pneumatiques »).
Il est précisé que l'achat des Pneumatiques doit être réalisé au plus tard le 31 décembre 2023.
Il est également précisé que les 4 (quatre) Pneumatiques devront faire l'objet d'un achat simultané.

Après l'achat des 4 Pneumatiques auprès d'IVALTO, le Participant pourra choisir une des deux dotations, au choix :

- Une paire de Gants Tecnica Evo FIA 8856-2018 noire x Pirelli ou ;
- Une carte cadeau Glady d'une valeur de 120€ TTC

Le Participant devra envoyer un mail à l'adresse suivant contact.competition@pirelli.com, au plus tard le 31 décembre 2023 accompagné de la facture d'achat IVALTO des 4 pneus P ZERO TROFEO R, après son inscription sur la Plateforme Pirelli Offre Compétition pour indiquer sa dotation. Chaque mail envoyé après la date mentionnée au-dessus ne sera pas pris en compte par l'Organisateur.

Dans le cas où le Participant choisit le e-bon Glady :

Après validation par Pirelli, le Participant recevra un mail d'activation de son e-bon d'achat.

Les e-bons d'achat Glady pourront être utilisés en magasin ou sur internet auprès des enseignes partenaires de Glady selon les conditions édictées par le site www.glady.com.

L'hypothèse selon laquelle le Participant n'a pas envoyé sa facture d'achat des Pneumatiques dans les conditions précisées ci-dessus, ne constitue pas une cause légitime de renonciation à l'achat des Pneumatiques. La non-éligibilité à recevoir la dotation ne donne lieu à aucun remboursement de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 4 - DOTATIONS

Cette Offre n'est pas cumulable avec toute autre opération commerciale en cours organisée par Pirelli. Cette Offre est limitée à une dotation par Participant. La dotation est nominative.

La dotation ne pourra être ni échangée, ni reprise, ni transférée, ni faire l'objet d'une contrepartie financière ou d'un équivalent financier du prix, par Pirelli. Toutefois, Pirelli se réserve la possibilité de remplacer chacune des dotations remportées par une dotation d'une valeur équivalente en cas d'indisponibilité sans aucune possibilité de réapprovisionnement, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard. Pirelli ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de perte et/ou détérioration par tout prestataire de service tiers de la dotation remportée, et plus généralement si les gagnants ne reçoivent pas leur dotation.

Pirelli décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance et/ou de l'utilisation de la dotation attribuée, ce que le Client reconnaît expressément.

ARTICLE 5 - DONNEES PERSONNELLES

Il est rappelé que pour participer à l'Offre, les Clients doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant lors de leurs inscriptions sur la plateforme Pirelli Offre Compétition (NOM, PRENOM, ADRESSE POSTALE, ADRESSE MAIL, NUMERO DE TELEPHONE) et fournir une preuve d'adhésion à l'un des clubs suivants : ROSCAR GT CHALLENGE, GT TRACK CLUB, CLUB 911 IDF, RACETRACK CLUB et RACETRACK BUSINESS CLUB. Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution et à l'acheminement le cas échéant de leur dotation. Ces informations sont destinées à Pirelli, responsable de leur traitement, pour la seule gestion de l'Offre, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant l'envoi des dotations.

Pirelli se réserve le droit de demander aux Clients l'autorisation d'exploiter leurs coordonnées à des fins de prospection commerciale.

Conformément aux dispositions la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la Loi du 6 août 2004, dite « Loi Informatique et Libertés », relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données toute personne bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des données personnelles la concernant auprès Pirelli. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Pneus Pirelli SAS - Service Trade Marketing - Immeuble Rameau, Paris Nord 2, 22 avenue des Nations BP 43021 Villepinte 95911 Roissy Charles de Gaulle Cedex ou par email à l'adresse suivante : DPO.West.Europe@pirelli.com. Chaque Client souhaitant participer à cette Offre devra avoir préalablement pris connaissance et accepté la politique de confidentialité de Pirelli disponible sur la page destinée à l'Offre sur www.pirelli.fr

ARTICLE 6 - DECISIONS DES ORGANISATEURS

Pirelli se réservera le droit s'il y a lieu d'invalider et/ou d'annuler tout ou partie de l'Offre, s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements sont intervenus sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation à l'Offre ou de la détermination du gagnant. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le prix aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. La fraude entraîne la disqualification immédiate de son auteur.

La responsabilité de Pirelli ne saurait être engagée au titre de ce qui précède et les Clients ne pourront donc prétendre à aucun dédommagement ou indemnité de quelle que nature que ce soit.

ARTICLE 7 - LIMITE DE RESPONSABILITE

Pirelli se réserve le droit de refuser toute demande qui ne répondrait pas aux conditions requises par les présentes modalités de l'Offre ou s'il apparaîtrait des fraudes ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, Pirelli, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture d'achat et de pose des Pneumatiques en cas de suspicion de fraude.

ARTICLE 8 - DROIT APPLICABLE - DIFFERENDS

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives à l'Offre doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante : PIRELLI - Opération « **OFFRE PIRELLI ROSCAR GT CHALLENGE - GT TRACK CLUB - CLUB 911 IDF - RACETRACK CLUB - RACETRACK BUSINESS CLUB** » - Immeuble Rameau Paris Nord 2 - 22, avenue des Nations - BP 43021 Villepinte - 95911 Roissy Charles de Gaulle Cedex avant le 31/12/2023. En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal compétent de Paris, auquel compétence exclusive est attribuée.